

<p style="text-align: center;">RAPPORT FINANCIER Commentaires sur l'exercice clos au 31 décembre 2016</p>

Dans le cadre des comptes annuels de notre association comprenant notamment le bilan, le compte de résultat, et l'annexe, je vous présente en complément le rapport financier.

Les produits de l'association s'élève à 86 356 € en diminution de – 4 014 € soit - 4,4 %

Nous enregistrons cette année une baisse du nombre de nos adhérents qui s'établit à 1 309 adhérents contre 1 404 adhérents en 2015. Cette baisse a été compensée sur le plan financier, à compter du 1er avril 2016, par l'augmentation de 5 € du tarif normal de l'adhésion passant de 30 € à 35 €.

La faible hausse du nombre des dons ne compense pas la baisse significative en valeur financière de cette collecte 2016 à – 9 071 €, en raison du versement en 2015 de cinq dons d'une valeur significative comprise entre 1 000 € et 3 000 €.

Les produits exceptionnels sont quant à eux en augmentation à + 3 290 € en raison du versement des dommages et intérêts dans l'affaire Agnès SAAL.

Les charges de l'association s'élève à 102 738 € en augmentation de + 49 375 € soit + 92,5 %

Les principaux postes de dépenses qui ont évolués notablement par rapport à l'année 2015 sont :

Le poste « Honoraires » en augmentation sensible de 24 980 €, en raison de notre participation à d'importantes actions judiciaires, notamment notre constitution en partie civile dans le procès des Gîtes Ruraux de Corse. Notons que nous avons obtenu dans cette affaire début 2017, en première instance, des dommages et intérêts significatifs d'un montant de 14 700 €.

Le poste « Déplacements » d'un montant de 21 913 € en augmentation de 5 603 € comprend principalement les frais relatifs aux Conseils d'Administration pour 7 812 €, à l'organisation de l'Université de Nice pour 6 549 € et l'animation des groupes locaux pour 4 027 €.

Le poste « Réceptions » à 4 203 € en augmentation de 2 970 € enregistre les dépenses liées à l'Université de Nice et à l'organisation des Conseils d'Administration.

Le poste « Publicité » qui s'élève à 4 889 € en augmentation de 2 383 € en raison de la promotion et des moyens techniques employés lors de l'Université de Nice et des supports de communication liés aux animations organisées par nos groupes locaux.

Le poste « Location de salles » d'un montant de 4 359 € en augmentation de 2 380 € principalement lié à notre Université à Nice.

Les postes « Salaires et charges sociales » enregistrent cette année une augmentation globale de 3 501 € suite à une augmentation de salaires de notre permanent à compter de juin 2016 et au soutien financier apporté à un lanceur d'alerte venu en renfort pour la préparation de l'Université de Nice. Cette augmentation a été compensée par une baisse des charges sociales, suite à une erreur d'estimation de celles-ci à la clôture 2015.

Le poste « Maintenance informatique » d'un montant de 5 715 € est quasi-stable.

Le poste « Autres charges » enregistre le paiement d'une redevance pour le dépôt de la marque Anticor, au niveau européen, pour un montant de 900 €.

L'augmentation de nos dépenses d'amortissements de nos investissements, qui s'élève cette année à 1 589 € en hausse de 1 268 €, concerne en année pleine la première tranche de notre site internet mis en service en juillet 2015 et la répartition sur trois ans du coût d'investissement dans un nouveau système de gestion de nos adhérents et de nos donateurs, visant à sécuriser leurs données personnelles, pour un montant total de 7 446 €.

Enfin, le montant des frais abandonnés au profit de notre association par nos référents des groupes locaux et administrateurs s'élève à 2 639 € en augmentation de 1 065 € par rapport à 2015.

Sur ces bases, le compte de résultat de cette année 2016 s'établit à :

- **16 382 € en baisse de – 53 389 € soit – 144.3 % par rapport à 2015**

En marge de ce résultat, l'évaluation du bénévolat sera présentée lors de notre assemblée générale du 25 mars 2017.

Nos fonds associatifs s'élèvent à 87 134 € après prise en compte du déficit de cette année 2016.

Fait à Aigues Mortes, le 9 mars 2017.

Christophe Hébert
Trésorier

